

NATHD, un opérateur d'infrastructure pas comme les autres !

Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD) exploite et commercialise ses propres réseaux de fibre optique. **Mathieu Hazouard, son président**, nous explique le positionnement de cet acteur unique et innovant qui bouscule les codes du monde des télécommunications.



Mathieu Hazouard

Présentez-nous Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit.

NATHD est l'opérateur d'infrastructures mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine et les collectivités de sept départements ruraux néo-aquitains (la Dordogne, les Landes, le Lot-et-Garonne, la Charente, la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne) pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires et plus particulièrement l'exploitation du réseau Fibre d'initiative publique et sa commercialisation auprès des opérateurs fournisseurs d'accès à internet.

“NATHD est un opérateur d'infrastructures qui commercialise ses réseaux de fibre et qui génère ainsi un retour sur investissement pour ses actionnaires publics, les syndicats mixtes numériques qui sont en charge de la construction du réseau.”

Quelles sont les caractéristiques de votre modèle ?

C'est un modèle innovant qui s'appuie sur une démarche d'aménagement du territoire portée par une dynamique de service public pour apporter le très haut débit et la fibre à tous les habitants de la Nouvelle-Aquitaine. Ce parti pris nous permet de pallier de manière concrète le manque d'investissement privé sur notre territoire. NATHD est un opérateur d'infrastructures qui commercialise ses réseaux de fibre et qui génère ainsi un retour sur investissement pour ses actionnaires publics, les syndicats mixtes numériques qui sont en charge de la construction du réseau. De manière générale, dans certaines régions où les opérateurs privés ne construisent pas d'infrastructures, la puissance publique et plus particulièrement la Région, les Départements, les communautés de commune, l'État et parfois l'Europe viennent financer ces infrastructures.

NATHD ajoute un nouveau niveau d'intervention en exploitant la fibre et en louant les réseaux aux opérateurs commerciaux qui veulent déployer des services de téléphonie, de télévision, d'internet fixe... à destination des particuliers et des entreprises. Cette exploitation et cette commercialisation nous permettent de rentabiliser les investissements que nous avons engagés. Aujourd'hui, nous dépassons les 100 000 usagers et exploitons près de 350 000 prises. À terme, le réseau comptera un total de 720 000 prises éligibles (foyers, entreprises, collectivités).

Comment appréhendez-vous cette question de la couverture du territoire ?

À l'heure actuelle, elle n'est pas encore totalement effective. Toutes les parties prenantes se mobilisent pour accélérer le déploiement des réseaux de fibre optique alors que l'arrêt du réseau historique, en

cuivre, est prévu en 2030. Il faut maintenir cet effort collectif pour que chaque Français et Française puisse avoir accès au très haut débit. C'est une question d'équité alors qu'il existe encore de très fortes disparités entre les grandes métropoles et les zones moins denses et rurales. À mon sens, c'est aussi une question d'équilibre démocratique, une dimension qui est, d'ailleurs, au cœur de notre action et de notre engagement !

Au niveau de la commercialisation de la fibre, quels sont les sujets qui vous mobilisent ?

Si les réseaux nous appartiennent, nous ne sommes pas des opérateurs de télécommunications. Notre objectif est que l'ensemble des opérateurs soient présents de manière transparente et non discriminatoire sur notre territoire pour répondre aux besoins de nos habitants.

Aujourd'hui, les quatre principaux opérateurs, des opérateurs de proximité ainsi que 45 opérateurs d'entreprise sont présents en Nouvelle-Aquitaine, sur notre périmètre d'intervention.

En parallèle, notre enjeu est aussi d'améliorer le taux de commercialisation de nos réseaux. En collaboration avec les communes et les communautés de communes, nous mettons également en œuvre des actions pour préparer l'arrivée de la fibre et inscrire notre activité dans un modèle économique pérenne. Au-delà, avec l'État et l'Arcep, nous travaillons sur l'optimisation du modèle économique de notre structure afin que nos recettes de commercialisation du réseau soient bien en équilibre vis-à-vis de nos charges d'exploitation. Toutefois, les tarifs actuels, sous contrôle de l'Arcep depuis 2016, nous semblent plutôt bas, et risquent de ne pas nous permettre de couvrir totalement nos charges d'exploitation d'autant que le secteur vit actuellement des évolutions fortes qui n'ont pas été suffisamment anticipées (absence de service universel, disparition du cuivre, risques climatiques liés au réchauffement). Il est essentiel de travailler sur cet aspect pour être en capacité notamment de proposer à l'ensemble des

utilisateurs une qualité de service aussi bien pour leurs usages professionnels que personnels.

Enfin, il s'agit aussi pour nous de pouvoir développer des nouveaux usages à condition que les évolutions du secteur des télécommunications nous permettent de conserver un équilibre économique.

L'actualité est notamment marquée par le décommissionnement du cuivre. Qu'en est-il ?

Aujourd'hui, il n'est pas pertinent de conserver deux réseaux aussi bien sur un plan technique, d'exploitation que financier. L'arrêt du réseau de cuivre représente un événement majeur dans le secteur des télécommunications et marque ainsi le basculement d'une infrastructure vieillissante vers une nouvelle. Toutefois, il est impératif d'être vigilant au calendrier et cadencement du retrait du cuivre afin de garantir que ce réseau ne soit pas retiré dans une zone qui ne bénéficie pas encore de la fibre afin que les habitants ne soient pas privés des services qu'ils utilisent au quotidien. Il faut aussi garder à l'esprit que ce réseau est aussi utilisé pour des téléservices notamment d'assistance, d'alarme, de soins à domicile... Cela représente des aspects qu'il faut bien prendre en considération dans ce cadre.

Avec la fin du service universel, comment voyez-vous votre rôle ?

Ce mécanisme qui permettait à tous les Français d'avoir accès à l'infrastructure en cuivre, mais aussi aux personnes en situation de précarité d'avoir accès à une tarification sociale n'existe plus depuis novembre dernier. Historiquement, Orange était le seul acteur susceptible d'être désigné par l'État afin de rendre ce service dont le financement était assuré par les autres opérateurs. Aujourd'hui, il s'agit de savoir qui doit prendre en charge le raccordement des habitations et locaux professionnels au réseau. Beaucoup renvoie la gestion du service universel à des opérateurs d'infrastructures et des sociétés publiques locales comme NATHD sans qu'un cadre

légal, organisationnel et financier n'ait été prévu et mis en place. Nous avons été pensés comme un outil au service de l'aménagement du territoire. Si nous devons faire évoluer notre mission afin d'étendre notre périmètre et nous voir confier de nouvelles missions comme le service universel, l'enjeu est de bien prendre en compte l'ensemble des dimensions, notamment économiques, pour construire un modèle pérenne et efficient qui fonctionne de manière optimale.

Quels sont les autres sujets et enjeux qui vous mobilisent ?

Au cœur de nos préoccupations, on retrouve également la question de l'accès au service fibre dédié aux entreprises qui ont des besoins spécifiques différents de ceux du grand public comme la garantie de temps de rétablissement en cas de coupure de service. En effet, face à une panne, un professionnel ne peut pas attendre une semaine avant que le réseau soit rétabli. Au-delà, il est important de gagner en visibilité pour que les entreprises quels que soient leurs tailles et leurs besoins nous connaissent et sachent qu'elles peuvent être raccordées à la fibre en Nouvelle-Aquitaine. L'idée est, en effet, aussi de garder ces acteurs économiques sur le territoire, y compris dans les zones éloignées des grands centres urbains.

Enfin, à un échelon local, avec d'autres départements, nous réfléchissons à comment inventer des services et des usages pour profiter des réseaux que nous avons créés. C'est d'ores et déjà une nouvelle étape qui se profile pour NATHD. ×

Nouvelle-Aquitaine THD exploite et commercialise le réseau public fibre de 7 départements néo aquitains

